

**FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE****ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES****QUARTIER LORETTEVILLE****ZONE VISÉE : 63336HA****MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 4****RESPONSABLE : SÉBASTIEN PAQUET**

Fiche n°02

N° SDORU 2016-02-031

VERSION DU 2016-04-12

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Au sud du boulevard des Étudiants, à l'est de la rue Arthur-Dion, à l'ouest de la rue Jean-de Brébeuf et au nord des propriétés situées sur les rues Racine et Verret.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le lot 1 274 595 est présentement partagé en deux zones distinctes. Une des ces zones, 63362Ma, a une vocation mixte (usages commerciaux et résidentiels). L'autre zone, 63336Ha, a une vocation strictement résidentielle. Le requérant souhaite que son lot soit inclus en totalité dans la zone 63362Ma.

La partie du lot 1 274 595, située en zone habitation, est enclavée et ne donne sur aucune rue. Les lots situés au nord, sur la rue des Récollets, sont beaucoup plus hauts que le niveau de terrain du lot 1 274 595. Compte tenu de cette dénivellation, il est logique de considérer cette superficie comme un prolongement de la zone mixte donnant sur la rue Racine.

MODIFICATION PROPOSÉE

Agrandir la zone 63362Ma à même la superficie du lot 1 274 595 situé dans la zone 63336Ha.

**FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE****ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES****QUARTIER LORETTEVILLE****ZONE VISÉE : 63362MA****MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 4****RESPONSABLE : SÉBASTIEN PAQUET**

Fiche n°01

N° SDORU 2016-02-031

VERSION DU 2016-04-12

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Au sud de la rue des Récollets, à l'est de la rue Arthur-Dion, à l'ouest de la rue de l'Hôpital et au nord de la rue Verret et des propriétés donnant sur l'Impasse de l'Arceau.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Une clinique vétérinaire souhaite agrandir la superficie occupée par son commerce. Présentement, le bâtiment, situé au 454, rue Racine, est occupé en partie par des locaux administratifs et en partie par la clinique vétérinaire. Le projet ferait en sorte que le bâtiment serait occupé en totalité par la clinique vétérinaire.

La rue Racine est une rue principale de quartier et la fonction commerciale revêt une importance non-négligeable dans la stratégie de revitalisation de l'artère. Le projet permet de consolider la fonction commerciale et de soutenir la revitalisation.

MODIFICATION PROPOSÉE

Augmenter la superficie maximale de plancher de l'usage C2 Vente au détail et services à 1 000 mètres carrés.